

## Appel à publication (**anglicistes**)

### Femmes face à l'État : militantes, terroristes et dissidentes à travers le temps

Porté par le laboratoire interdisciplinaire LLSETI (Langages, Littératures, Sociétés. Études Transfrontalières et Internationales, EA 3706) de l'Université Savoie Mont Blanc, **le colloque s'est tenu les 23 et 24 mai 2019** à l'Université Savoie Mont Blanc. L'événement a été organisé dans le cadre de l'axe 3 consacré aux Interactions entre État et individu, et plus précisément de l'équipe 2 du laboratoire, qui s'intéresse notamment à la liberté d'expression.

Si l'intérêt des études sur le genre n'est plus à prouver, tout le champ des recherches dans ce domaine n'a pas encore été exploré. L'actualité est marquée par la présence de plus en plus importante des femmes sur la scène publique : elles exercent davantage de fonctions au sein du gouvernement, et celles qui dirigent des États sont de plus en plus nombreuses. Si les militantes, dissidentes et femmes terroristes font également la une des journaux, les travaux qui s'y consacrent sont encore rares. Il existe des études historiques se concentrant sur des aspects précis ou sur des figures particulières de l'opposition à l'État. Ainsi, on trouve des travaux sur les suffragettes, les femens (Christine Bard, « "Mon corps est une arme". Des suffragettes aux femens », *Les Temps modernes*, 2014/2, 213-240), sur le rôle des femmes dans les organisations terroristes comme la Fraction Armée Rouge ou Action directe (Fanny Bugnon, *Les amazones de la terreur, sur la violence politique des femmes de la Fraction Armée Rouge à Action directe*, Paris : Payot, 2015). La violence des femmes, qui peut être considérée comme paradoxale au regard des normes de comportement qui leur sont imposées, a également fait l'objet d'une synthèse en 2012 (Coline Cardi, Geneviève Pruvost (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris : La Découverte, 2012).

Le colloque a proposé un tour d'horizon des femmes qui s'opposent à l'État en tant que forme de l'autorité dans une **perspective interdisciplinaire**. Dans ce cadre, la violence a été un angle d'étude, mais n'a pas constitué nécessairement le cœur des communications, qui se sont intéressées non seulement aux femmes terroristes, mais également aux militantes et aux dissidentes en général, terme assez large qui comprend toutes les femmes ayant manifesté leur opposition à des lois, des décisions étatiques ou des pratiques politiques.

3 axes à l'étude :

#### **Axe 1 - Modalités de la dissidence féminine**

On s'interrogera sur les moyens d'action des femmes face à l'État. Pour cela, il faut aussi évaluer les armes dont elles disposent dans une société donnée (comme la liberté d'action ou d'expression, le droit de réponse ou les recours prévus par les institutions...), afin de mesurer la force subversive de leur action et de dépasser le simple récit de leur parcours, pour original qu'il soit. On sera sensible à l'évolution de l'engagement d'une femme dans le cadre d'une trajectoire de vie, en l'occurrence dans le cas de figures particulières de la dissidence, du militantisme et du terrorisme. On veillera à décliner les types d'action ou d'engagement privilégiés par chaque femme : politique, militante, violente, pacifique, intellectuelle... Face au pouvoir étatique, l'action alterne parfois avec la passivité, et la résistance constitue un entre-deux. L'action s'accompagne-t-elle d'un discours et/ou d'une posture, autant d'éléments qui pourraient éventuellement diverger ? Au-delà, on se demandera quel est le rôle de la femme au sein des mouvements citoyens contre le pouvoir étatique et en quoi l'action des femmes diffère de celle des hommes.

## **Axe 2 – Le corps comme outil de dissidence**

Le corps des femmes pourra être analysé, notamment la manière dont ce dernier est représenté dans les sources historiques lorsqu'il existe une volonté politique de rébellion et de militantisme, voire de terrorisme. On prêter une attention particulière à la manière dont les genres sont représentés : le corps des femmes doit-il être masculinisé pour être crédible ? Les femmes, elles-mêmes, se mettent en scène pour faire passer leurs idées. Leur corps peut ainsi apparaître comme un outil, une arme ou un moyen d'expression pour s'opposer aux normes véhiculées par l'État et subir des transformations pour servir leurs idéaux. On s'interrogera sur le caractère éventuellement spécifiquement féminin de l'utilisation du corps dans ce type de combats.

## **Axe 3 – Réactions de l'Etat**

Cet axe se propose d'étudier les diverses réponses de l'État aux demandes et actions des femmes. Tout d'abord, l'État peut être un acteur passif qui décide de ne pas écouter les demandes, et, ainsi, de les ignorer totalement. Il sera intéressant d'analyser les conséquences sociétales de cette non-action gouvernementale. En outre, l'État peut devenir un acteur actif. Il peut d'une part accéder aux revendications des femmes par l'organisation d'enquêtes, de négociations et médiations, la mise en œuvre de plans nationaux, le vote de lois ouvrant de nouveaux droits, ou la création d'institutions au sein même de l'État, telles que des instances ministérielles, consultatives, associatives sous tutelle de l'État, etc. L'État peut d'autre part instaurer des mesures répressives visant à empêcher le développement d'actions jugées dangereuses pour la société et l'État. Il s'agira d'étudier toutes les formes de répression étatique du militantisme et du terrorisme féminins: prohibition, condamnation, emprisonnement, alimentation forcée, etc.

La **publication des actes** est prévue aux **Éditions de l'Université Savoie Mont Blanc** : [www.lcdpu.fr/editeurs/edus/](http://www.lcdpu.fr/editeurs/edus/).

Les **anglicistes** intéressés par le sujet peuvent proposer un article qui sera publié dans les actes (même s'ils n'ont pas participé au Colloque).

Les articles peuvent analyser tout type de sources (écrites, orales, iconographiques) et doivent se concentrer l'aire **culturelle européenne**. Toutes les époques peuvent être abordées du Moyen Âge à l'époque contemporaine. La langue d'écriture est le **français**.

Les articles seront évalués par le comité scientifique mentionné ci-dessous.

### **Comité scientifique :**

- |  |   |
|--|---|
| - Azrini Wahidin, University of Warwick                          | - Mathilde La Cassagnère, Université Savoie Mont Blanc              |
| - Emma Bell, Université Savoie Mont Blanc                        | - Dominique Lagorgette, Université Savoie Mont Blanc                |
| - Monica Burguera, Universidad Nacional de Educación a Distancia | - Nadia Mékouar-Hertzberg, Université de Pau et des Pays de l'Adour |
| - Véronique Duché, University of Melbourne                       | - Frédéric Meyer, Université Savoie Mont Blanc                      |
| - Nicole Edelman, Université Paris Nanterre                      |   |
| - Sibylle Goepper, Université Jean Moulin Lyon 3                 |   |
| - Dominique Grisard, Université de Bâle                          |   |

**Envoyer une proposition d'article d'une page, accompagné d'une bibliographie avant le 15 décembre 2019** aux trois adresses suivantes :

Noémie Beck [noemie.beck@univ-smb.fr](mailto:noemie.beck@univ-smb.fr),

Stéphanie Chapuis-Després [stephanie.chapuis-despres@univ-smb.fr](mailto:stephanie.chapuis-despres@univ-smb.fr),

Florence Serrano [florence.serrano@univ-smb.fr](mailto:florence.serrano@univ-smb.fr)

Les articles devront ensuite être envoyés avant le **15 avril 2020**. Les normes d'éditions sont expliquées ci-dessous.

